

N°	INTITULE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	COUT ESTIMATIF (€)	COFINANCEMENT REGIONAL ESTIME (€)	OBSERVATIONS	THEMATIQUE, POLITIQUES REGIONALES
Axe 1 : Ancrer et attirer de nouvelles populations actives ... par des projets économiques distinctifs						
1.1 Assurer la compétitivité des entreprises par un accompagnement adapté à leurs besoins (création, développement, transmission/reprise, innovation)						
Le modèle économique du territoire se caractérise par un équilibre entre agriculture, industrie (filière bois et agroalimentaire notamment), BTP et tourisme. Chaque secteur d'activité aujourd'hui dispose d'atouts indéniables mais aussi de points de fragilité qu'il convient de bien identifier et d'accompagner (tel que le renouvellement des effectifs) afin de tendre vers un développement économique toujours plus efficient.						
Projets structurants						
1	Accompagner les mutations agricoles : - Création d'un ensemble de 8ha de serres à tomates et d'un bâtiment technique - Soutien intercommunal au projet de serres à tomates par l'aménagement de plateformes et d'un bassin de rétention	GFA d'Auitou CC Ventadour Egletons Monédières/ association syndicale libre d'Auitou	3 144 306 € 1 040 000 €	Maxi: 600 000€	AAP "Modernisation des serres et équipements dans les secteurs maraichers et/ou horticoles" (SCEA "Des chaux" et "Tomates de Sim") AAP « Création et agrandissement de retenue pour le stockage d'eau destinée à l'irrigation agricole »	AGRICULTURE AGRICULTURE
2	<u>Alsapan La Courtine - Projet d'investissement industriel</u>	Haute Corrèze Communauté	8 500 000 €	2 800 000 €		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
3	<u>Restructuration d'un bâtiment en centre-ville d'Ussel pour accueillir le pôle économique</u>	Haute-Corrèze Communauté	380 000 €	Maxi : 20%	Soutien sur les espaces d'accueil des entreprises	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE REVITALISATION DES CENTRES BOURGS
Projets en amorce						
<ul style="list-style-type: none"> > Projet de mise en place d'une instance de coordination de la transmission-reprise à l'échelle du territoire > Réflexion sur la structuration d'une filière autour de l'adaptation ou changement climatique (multifonctionnalité du bois, rénovation énergétique, adaptation des pratiques de mobilité, diversification de la production des énergies renouvelables, développement des usages numériques ...) > Création d'une Plateforme de massification des produits locaux conventionnels ou bio à destination des professionnels à l'échelle du "Territoire de Haute-Corrèze Ventadour" (Association Synergie Haute-Corrèze) > Forum ouvert installation transmission "agriculteurs" pour lancer une dynamique collective de projets (Association Synergie Haute-Corrèze) > Développer les usages numériques des agriculteurs (Association Synergie Haute-Corrèze) > Création de packages agritourisme / ferme box sur le territoire Haute-Corrèze Ventadour (Association Synergie Haute-Corrèze) > Incubateur de projets de l'économie sociale et solidaire « Rhizome » (Airelle Corrèze) 						ECONOMIE AGRICULTURE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
1.2. Valoriser l'offre de formation, rénover son image et l'adapter à l'économie locale						
Point fort du territoire et de son rayonnement, l'offre de formation est riche et diversifiée mais certaines filières souffrent d'un manque d'attractivité ou ne sont pas suffisamment adaptées aux besoins des entreprises locales. Soutenir et renforcer l'offre de formation pour asseoir l'attractivité et le développement du territoire constitue ainsi une priorité d'action.						
4	<u>Elaboration d'une GPECT (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales) au service de l'emploi et de l'attractivité du territoire</u>	Haute-Corrèze Communauté et la CC Ventadour Egletons Monédières	70 000 €		AAP GPECT (À l'échelle du territoire de projet) AAP Attractivité (Massif Central) pour le territoire de la communauté de communes de Haute Corrèze Communauté	FORMATION EMPLOI
5	<u>Requalification du campus d'Egletons :</u> - Restructuration de locaux d'enseignements de recherche - Projet de vie étudiante (Hébergements et restauration)	Université de Limoges CROUS/ Région	8 M€ 8,11 M€	1 M€	CPER 2014-2017 (études préalables) CPER 2015-2020 (travaux) CPER 2015-2020 Intervention Régionale sur les travaux annexes dans le Lycée Caraminot	CONSTRUCTION IMMOBILIERE
Projet en amorce						
> Développement des partenariats avec les structures d'enseignement et de formation du territoire, recensement des besoins et identification de projets potentiels (Pays Haute-Corrèze Ventadour)						EDUCATION FORMATION NUMERIQUE
1.3 Faire du tourisme un levier singulier du développement économique						
Le territoire dispose d'une forte spécificité touristique avec de nombreux atouts naturels, paysagers et patrimoniaux qui font de la Haute-Corrèze une destination propice aux activités et loisirs de pleine nature. Cependant, une adaptation de l'offre touristique aux attentes actuelles (et notamment de la montée en gamme des hébergements) ainsi que la mise en réseau et la valorisation de cette offre (pour mieux promouvoir le territoire) doivent être opérées. Ces deux leviers participant à une meilleure efficacité économique du système touristique.						
Projets structurants						
6	<u>Requalification du VVF de l'Abeille</u>	Haute-Corrèze Communauté	3 903 394 €	300 000 €	CP 08/10/2018	TOURISME
7	Requalification du complexe touristique du Pont-Aubert	Commune de Soursac	1 898 000 €	Maxi : 250 000 €	Si agrément "Tourisme social"	TOURISME
8	Réhabilitation du Village de Vacances de Séchemailles	Syndicat de Séchemailles	362 500 €	Maxi : 90 625 €	Si agrément "Tourisme social"	TOURISME
9	<u>Développement et diversification de l'activité du Domaine des Monédières :</u> - Requalification du bâtiment d'accueil et de services (accueil, bar, restaurant, spa, etc.) - Construction d'un espace de réception	CC Ventadour Egletons Monédières SCI et SASU Domaine des Monédières	1 734 000 € 2 100 000 €	200 000 €	AAP "Bâtiment du futur" (hors aménagements mobiliers)	TOURISME ENERGIE
10	<u>Rénovation de l'Auberge des Chaumettes à Chaumeil</u>	CC Ventadour Egletons Monédières	582 000 €	Maxi : 100 000€	Si classement 2* a minima après travaux Appartement du futur gestionnaire inéligible	TOURISME
11	Amélioration d'accueil des gîtes : - Aménagement de la « grange Chapelle » en hébergement de grande capacité - Transformation en gîtes du Presbytère communal - Réhabilitation GITE Touristique Commune de Millevaches (PNR) - Réaménagement du Chalet de la croix de la mission - Rénovation des 15 gîtes d'Ursanges	Commune de Pérols-sur-Vézère	200 000 €	Maxi: 32 500€	Si classement 2* a minima après travaux	TOURISME
		Commune de Saint-Hilaire Foissac	220 000 €	Maxi : 25 000€		TOURISME
		Commune de Millevaches	118 369 €	Maxi: 32 500€		TOURISME
		Commune de Saint-Setiers	408 000 €	58 888 €	CP 24/05/2019	TOURISME
		Commune de Neuvic	150 000 €	Maxi : 75 000 €	Si étude de repositionnement	TOURISME

N°	INTITULE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	COUT ESTIMATIF (€)	COFINANCEMENT REGIONAL ESTIME (€)	OBSERVATIONS	THEMATIQUE, POLITIQUES REGIONALES
12	Requalification du camping et de ses équipements	Commune de Peyrelevalde	150 000 €	Maxi : 25%	Si classement 3* a minima après travaux	TOURISME
Projet en amorce						
> <u>Elaboration et mise en œuvre du schéma de développement touristique de Haute-Corrèze (AAP NOTT)</u>						TOURISME
Axe 2 : Ancrer et attirer de nouvelles populations actives ... par un cadre de vie moderne, dynamique et diversifié permettant une installation durable sur le territoire						
2.1 Proposer un habitat de qualité et adapté aux parcours résidentiels des actuels ou futurs résidents						
Le territoire dispose d'un parc de logements peu qualitatif, rencontre une vacance importante qui s'accroît. Il doit également faire face à un enjeu de revitalisation de ses centres-bourgs. Ainsi, pour être attractif envers les actifs, les jeunes, les étudiants, les personnes en formation ou en mobilité professionnelle, le territoire se doit de proposer une offre de logements rénovée (en matière énergétique notamment), diversifiée et accessible à ces différents publics. Les enjeux d'amélioration de l'habitat et de reconquête du parc existant deviennent alors une nécessité pour l'attractivité du territoire dans son ensemble.						
Projets structurants						
13	Réhabilitation de la Résidence Habitat Jeunes d'Egletons	OPH d'Egletons	1 700 000 €	Maxi : 500 000€	Ri en faveur du logement des jeunes et des étudiants ou AAP "Rénovation énergétique de petits collectifs sociaux"	LOGEMENT ENERGIE
14	Rénovation de logements sociaux	Commune de Montagnac Saint-Hippolyte	80 000 €	Maxi : 10 000€	AAP "Rénovation énergétique de petits collectifs sociaux" ou Ri "Réhabilitation logements communaux"	HABITAT LOGEMENT
15	Travaux de réhabilitation d'une maison en 2 logements	Commune de Saint-Hilaire Foissac	160 000 €	Maxi : 30 000€	AAP "Rénovation énergétique de petits collectifs sociaux" ou Ri "Réhabilitation logements communaux"	HABITAT LOGEMENT
16	Requalification des logements communaux de l'ancienne caserne des pompiers	Commune de Neuvic	100 000 €	Maxi : 20 000€	AAP "Rénovation énergétique de petits collectifs sociaux" ou Ri "Réhabilitation logements communaux"	HABITAT LOGEMENT
Projet en amorce						
> <u>Rénovation de locaux vacants pour créer des logements étudiants dans le centre-bourg de Neuvic (SCI Neuvic Sup Agr'Home)</u>						LOGEMENT
2.2 Assurer un maillage de commerces et de services de proximité						
Le Pays Haute-Corrèze Ventadour est organisé autour de cinq pôles principaux et de plusieurs pôles de proximité qui permettent à chaque habitant, du territoire ou voisin, mais également aux touristes de profiter soit de services, d'équipements, de commerces soit d'emplois dans un temps de déplacement assez court. Ainsi, le maintien d'une offre de proximité performante dans ces lieux de vie est essentiel à l'équilibre global du territoire.						
Projets structurants						
17	Création d'un multiple rural	Commune de Margerides	293 280 €	maxi : 40 000€	AAP Ruralité ou services de proximité en milieu rural	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
18	Réouverture du garage du Plateau	Commune de Peyrelevalde	100 000 €		AAP "Ruralité" ou Contrepartie LEADER	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Projet en amorce						
> <u>Mise en place d'une Opération Collective de Modernisation de l'artisanat et du commerce (Haute Corrèze Ventadour)</u>						AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
2.3 Améliorer l'offre d'équipements et contribuer ainsi au bien vivre en Haute-Corrèze						
Pourquoi s'installer sur un territoire ? Soit pour y travailler, ou alors parce que l'on y a trouvé des conditions de vie conformes à ses attentes. Aux côtés des qualités naturelles et environnementales du territoire, les équipements et les services (culturels, sportifs, de loisirs, scolaires, de santé ...) jouent ainsi un rôle primordial dans l'attractivité du territoire envers de nouvelles populations mais également envers celle en place, et en premier lieu les jeunes.						
Projets structurants						
19	Maison médicale & projet ophtalmologique	Commune de Meymac	650 000 €	Etude : 25 000 € maxi Travaux : à préciser suite résultat étude	Si étude conduite à l'échelle intercommunale en prenant en compte les démarches réalisées Travaux (dans l'attente des résultats de l'étude)	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE SANTE
20	Création d'un complexe de loisirs sur la commune d'Ussel	Initiative privée	3 495 000 €	Maxi : 100 000€	Hors construction du bâtiment	ECONOMIE TERRITORIALE
21	Réhabilitation et extension du centre aquarécricatif	Commune d'Ussel	3 972 672 €	400 000 €	CP du 28/05/2018	SPORTS
22	Extension et aménagement de l'éco-golf de Neuvic	Haute-Corrèze Communauté	644 000 €		FEADER 742 (instruction en cours)	SPORTS TOURISME
23	Restructuration globale de la médiathèque intercommunale Haute Corrèze à Ussel	Haute-Corrèze Communauté	1 080 000 €	Maxi : 20%		CULTURE
24	Modernisation de cinémas : - Cinéma municipal de Meymac - Cinéma municipal Le Paradisio	Commune de Meymac	102 000 €	Maxi : 20%	Si avis CNC favorable	CULTURE
		Commune de Neuvic	25 000 €			CULTURE
25	Réhabilitation et extension d'un bâtiment à usage d'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) et de micro-crèche	CC Ventadour Egletons Monédières	600 000 €		AAP "Bâtiment du futur"	ENERGIE
26	Rénovation thermique de la Salle des Fêtes – Petite Ville Durable	Commune de Meymac	500 000 €		AAP "Bâtiment du futur"	ENERGIE
Projets en amorce						
> <u>Création d'un tiers-lieux de santé numérique (Association P4PILLON)</u> > <u>Ouverture de la Maison sur la Place, lieu d'accueil favorisant le lien social (Association "La Maison sur la Place")</u>						ESS SANTE TIERS LIEUX AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
2.4 Remettre à l'honneur les centralités du territoire						
Le territoire a besoin d'accroître son attractivité pour satisfaire au développement de son économie, de même que pour renouveler sa population. Pour cela, il doit valoriser ses vecteurs d'attraction que sont l'emploi, les services ou l'environnement au sens large. Mais il doit surtout redorer l'image de ses villes-centres, facteur d'installation sur un territoire tout aussi important. Les conditions de la mobilité, les aménagements, les réseaux, l'adaptation des équipements aux modes de consommation d'aujourd'hui et de demain, de même qu'une vraie refonte des conditions de l'habitat en centre-ville sont autant de défis pour demain.						
Projets structurants						
27	Démarche globale redynamisation commerciale, image et attractivité	Commune de Bort-les-Orgues			AMI Revitalisation des centres-bourgs et centres villes	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
	Revitalisation du commerce de proximité et modernisation du cœur de ville : Restauration globale du marché couvert		1 138 000 €	Maxi : 20%		
	Création d'un incubateur numérique		30 000 €	6 000 €	Soit 20% des dépenses (investissement)	

N°	INTITULE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	COUT ESTIMATIF (€)	COFINANCEMENT REGIONAL ESTIME (€)	OBSERVATIONS	THEMATIQUE, POLITIQUES REGIONALES
28	<u>Opération de revitalisation du centre-bourg et de développement du territoire valant OPAH-RU sur la commune d'Ussel 2018-2023</u>	Commune d'Ussel	3 462 880 €	345 000 €	CP 26/03/2018	LOGEMENT
29	<u>Voirie 5ème génération aux abords du campus universitaire d'Egletons</u>	Commune d'Egletons	590 596 €	Maxi: 30%	Living Lab FEDER 613	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
30	<u>Rénovation de logements jeunes étudiants et nouveaux arrivants suite à une offre d'emploi</u>	Commune de Meymac	360 000 €	Maxi: 20%	Ri en faveur du logement des jeunes et des étudiants ou AAP "Rénovation énergétique de petits collectifs sociaux" Revitalisation Centres Bourgs Centres Villes	HABITAT LOGEMENT AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Projets en amorce						
<p>> Action Collective Territoriale, renforcement du maillage des services de proximité pour le maillage des pôles intermédiaires (Bort-les-Orgues, Egletons, Neuvic, Ussel)</p> <p>> Projets de requalification de la friche Notre-Dame d'Ussel en logements et rénovation de l'ancienne caserne des pompiers en centre-bourg (Commune d'Ussel)</p> <p>> Projet de revitalisation du centre bourg de Neuvic (commune de Neuvic)</p>						Revitalisation Centres Bourgs Centres Villes AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Axe 3 : Ancrer et attirer de nouvelles populations actives ... par un environnement de qualité, sain et préservé						
3.1 Valoriser les paysages et patrimoines identitaires du territoire, facteurs d'attractivité						
Le territoire présente un fort potentiel paysager et patrimonial (Plateau de Milleval, Vallée de la Dordogne, Château de Val, barrages, points de vue, Château de Ventadour, Viaduc des Rochers Noirs...) qu'il convient de préserver et de valoriser. Eléments identitaires du territoire, ces différents espaces et sites doivent être érigés en atout phare pour la promotion et l'attractivité du territoire.						
Projets structurants						
31	<u>Revalorisation du Viaduc des Rochers Noirs par l'aménagement de sites environnants</u>	Commune de Soursac	2 242 130 €	Maxi : 200 000 € sur mise en tourisme	Subvention de 25% plafonnée à 500 000 € si projet global	TOURISME PATRIMOINE
32	<u>Aménagement et sécurisation des sites de Saint-Nazaire (commune de Sarroux-Saint-Julien) et des Orgues (commune de Bort-les-Orgues)</u>	Haute-Corrèze Communauté	116 258 €	Maxi: 29 064 €	Contrepartie LEADER	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE TOURISME PATRIMOINE
33	<u>Aménagement du site archéologique de Margerides et valorisation des objets</u>	Haute-Corrèze Communauté	55 306 €	9 000 €	Soit 20% sur les frais d'études	PATRIMOINE
34	<u>Création d'une passerelle sur la Diège</u>	Haute-Corrèze Communauté	280 000 €	Maxi : 16 500 €	Contrepartie LEADER	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE SPORT TOURISME
35	<u>Création d'un circuit de visite du château de Ventadour en réalité augmentée</u>	CC Ventadour Egletons Monédières	50 000 €	Maxi: 20%		TOURISME AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
36	<u>Création d'une esplanade / point de vue touristique donnant sur le golf, le lac de Neuvic et le Massif du Sancy</u>	Commune de Neuvic	100 000 €	Maxi : 20%	Contrepartie LEADER	TOURISME
37	<u>Renforcement de l'attractivité touristique et culturelle du château de Val</u>	Commune de Bort-les-Orgues	223 091 €	Maxi : 20 000€	Contrepartie LEADER	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE TOURISME PATRIMOINE / CULTURE
Projets en amorce						
<p>> Valorisation d'un site patrimonial central d'une ville classée plus beaux détours de France (commune de Meymac)</p> <p>> Projet touristique, culturel et éducatif "chemin mémoire" (Association La Courtine 1917)</p>						PATRIMOINE
3.2 Affirmer l'identité de la Haute-Corrèze pour stimuler son image et sa notoriété						
L'image d'un territoire est souvent celle de ses lieux de travail, de consommation, de vie, à défaut de sites naturels ou urbains touristiques de notoriété. Ces lieux sont aujourd'hui clairement identifiés dans la pratique territoriale des habitants mais l'évolution de ces dernières années ne renvoie plus une image dynamique et/ou moderne des pôles qui structurent le territoire. Pour assurer sa notoriété, le territoire doit ainsi valoriser ses vecteurs d'attraction que sont l'emploi, les services et l'environnement au sens large (l'espace, le calme, la nature, la qualité des produits alimentaires, le bien vivre...).						
Projet en amorce						
> Etude d'image du territoire soutenant une démarche de marketing territorial (Haute Corrèze Communauté)						TOURISME ECONOMIE TERRITORIALE
3.3 Innover pour préserver la force du territoire : son environnement						
Même si le territoire s'avère être résilient face aux impacts du changement climatique, il n'en va pas moins que le territoire doit également s'engager dans la transition énergétique pour produire mieux et consommer moins, favoriser la diversification de la production énergétique et proposer des modes de déplacements alternatifs. Et cela, dans un cercle vertueux permettant in fine de préserver l'atout environnemental du Pays Haute-Corrèze Ventadour.						
Projets en amorce						
> Réflexion sur le développement des mobilités douces et partagées sur le territoire Haute-Corrèze Ventadour						MOBILITE DEVELOPPEMENT DURABLE ENERGIE ENVIRONNEMENT
> Etude d'opportunité du développement d'une filière hydrogène sur le territoire (Haute Corrèze Communauté)						
> Projet expérimental en faveur des insectes pollinisateurs sauvages (Commune de Meymac)						
Projet transversal en amorce						
> Pacte territorial "emploi-mobilité-logement" pour une Haute-Corrèze attractive envers les populations actives						EMPLOI / MOBILITE / LOGEMENT
Plusieurs pistes de réflexion : logement pour les jeunes et les actifs pour faciliter notamment la mobilité professionnelle, création d'une plateforme numérique de covoiturage inter-entreprises en s'appuyant notamment sur les acteurs des clubs d'entreprises, GPECT, des lycées de l'expérimentation avec des formations ponctuelles répondant aux besoins des entreprises, actions de communication et d'information pour revaloriser les travaux manuels, amélioration de la connaissance de l'offre de formation, création d'un pôle de réflexion et de coordination des actions économiques, de l'emploi et de la formation...						
Ingénierie du contrat						
Pour mettre en œuvre ce plan d'actions, la Région cofinancera une ingénierie généraliste (chef de projet territorial - animation du contrat) et thématique, en particulier en support des chantiers clés identifiés en matière de développement économique, d'emploi et de formation. Ce cofinancement tiendra compte de la vulnérabilité du territoire et fera l'objet d'un dialogue de gestion annuel.						
38	Chef de projet territorial	Syndicat Mixte du Pays Haute-Corrèze Ventadour	0,5 ETP	maxi: 12 500 €/ an		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / INGENIERIE
39	Chef de projet économie-emploi-formation		1 ETP	25 000 €/ an		
40	Chargée de mission "Attractivité et mobilités"		1 ETP	25 000 €/ an	En coordination avec poste AAP Massif "Attractivité"	
Programme LEADER						
41	PROGRAMME LEADER - Contrepartie régionale	Soutien aux projets retenus en comité de programmation LEADER et répondant aux priorités régionales		Engagement des opérations individuelles en CP		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / LEADER